



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Le greffier informe l'Assemblée de l'absence de la présidente et invite le président adjoint à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint prend le fauteuil à 13 h 30.

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 71) — *Loi sur la réduction de l'impôt foncier pour l'éducation (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences et de la Loi de l'impôt sur le revenu)/The Education Property Tax Reduction Act (Property Tax and Insulation Assistance Act and Income Tax Act Amended);*

(M. le ministre FIELDING)

(N° 226) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act;*
(M. MARTIN)

(N° 223) — *Loi sur la Journée de l'ourson Spirit Bear/The Spirit Bear Day Act.*

[M^{me} SMITH (Point Douglas)]

M. REYES, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 13 avril 2021, à 18 heures;
- le 15 avril 2021, à 18 heures.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*;
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour les réunions des 13 et 15 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

Réunion du 13 avril 2021 :

- M. Altomare;
- M. le *ministre* Ewasko;
- M. Moses;
- M. le *ministre* Pedersen;
- M. Piwniuk;
- M. Reyes.

Le Comité a élu :

- M. Reyes à la présidence;
- M. Piwniuk à la vice-présidence.

Réunion du 15 avril 2021 :

- M. ALTOMARE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. MOSES;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES.

Le Comité a élu :

- M. REYES à la présidence;
- M. PIWNIUK à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu pendant la réunion du 13 avril 2021 :

M. KINEW

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu pendant la réunion du 15 avril 2021 :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 40 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

Réunion du 13 avril 2021

Patrick Noel	Particulier
Jacqueline Pelland	Particulier
Marianne Hladun	Alliance de la Fonction publique du Canada
Sophia Adeleye	Brandon University Students' Union
Tanjit Nagra	Particulier
Brianne Goertzen	Particulier
Adam Pawlak	Particulier
Savannah Szocs	Association des étudiants de l'Université du Manitoba
Brendan Scott	Particulier
Kristin Smith	Manitoba Alliance of Post-Secondary Students
Jonathon Henderson	Association étudiante de l'Université de Winnipeg, vice-président des affaires extérieures
Michael Shaw	Particulier
Orvie Dingwall	Particulier
Peter Miller	Particulier
Julius Chester	Particulier
Riley Shannon	Particulier
Kiratveer Hayer	Particulier
Joshua Dasman	Association étudiante de l'Université de Winnipeg
Robert Chernomas	Particulier
Jennifer Adair	Particulier
Scott Forbes	Manitoba Organization Faculty Association
Peter Ives	Particulier
Scott Grills	Particulier
Brenden Gali	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants — Manitoba
Jonathan Northam	Particulier
Alannah McKay	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (bureau national)
Matt McLean	Syndicat canadien de la fonction publique

Réunion du 15 avril 2021

Shawna Peloquin	Particulier
Jim Clark	Particulier
Mike Moroz	Particulier
Mark Gabbert	Particulier
Whitney Hodgins	Manitoba League of Persons with Disabilities
Dane Monkman	Particulier
Hannah Mihychuk Marshall	Particulier
Andrew Kohan	Particulier
Joe Curnow	Particulier

Elizabeth Shearer	Particulier
Zach Fleisher	Particulier
Jelynn Dela Cruz	Particulier
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba

Exposés écrits :

Le comité a reçu neuf exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

R.J. Leland	Université du Manitoba
Joanne Parsons	Particulier
Rob Schmidt	Particulier
Eveline Milliken	Particulier
Katinka Stecina	Particulier
Michelle Faubert	Particulier
Othniel Harris	Canada Sierra Leone Friendship Society Inc.
Tim Podolsky	Particulier
Tendai Dogo	Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que la définition de « frais d'étudiants » figurant à l'alinéa 2b) du projet de loi soit amendée par adjonction, à la fin, de « La présente définition ne vise pas les frais que fixe le syndicat ou l'association des étudiants d'une université ou d'un collège ou qui sont exigibles à leur égard. »

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. REYES, le rapport du Comité est déposé.

M. SMITH (Lagimodière), *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le septième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 15 avril 2021, à 18 heures;
- le 16 avril 2021, à 13 heures.

Question à l'étude :

Le projet de loi 47 — *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants/The Early Learning and Child Care Act*

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour les réunions des 15 et 16 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

Réunion du 15 avril 2021 :

- M^{me} ADAMS;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. SALA;
- M. le *ministre* SCHULER;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. TEITSMA à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Réunion du 16 avril 2021 :

- M^{me} ADAMS;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE (vice-présidente);
- M. SANDHU;
- M. le *ministre* SCHULER;
- M. SMITH (Lagimodière);
- M^{me} la *ministre* SQUIRES.

Le Comité a élu M. SMITH (Lagimodière) à la présidence.

Députée ne siégeant pas au Comité et étant intervenue pendant la réunion du 15 avril 2021 :

M^{me} LAMOUREUX

Députée ne siégeant pas au Comité et étant intervenue pendant la réunion du 16 avril 2021 :

M^{me} LAMOUREUX

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 31 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 47 — *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants/The Early Learning and Child Care Act* :

Réunion du 15 avril 2021

Laura Burla	Particulier
Jodie Kehl	Manitoba Child Care Association
Susan Prentice	Centre canadien de politiques alternatives
Megan Turner	Making Roots Montessori Centre
Anna Weier	Particulier
Cindy Curry	Particulier
Brianne Goertzen	Particulier
Brenda Still	Particulier
Lynn Martin	Particulier
Heather Ashdown	Particulier
Colleen Lussier	Particulier
Melanie Fraser	Munroe Early Childhood Education Centre Inc.
Kisa MacIsaac	Particulier
Stephania Kostiuk	Ryerson School Age Centre Inc.
Darren Stebeleski	Particulier
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Sue Sydorчук	RRC Childcare Centre
Mike Urichuk	Particulier
Renee Cable	Particulier
Jessica Perry	Particulier
Jill O'Donohue	Particulier
Ross Martin	Particulier
Orvie Dingwall	Particulier
Madeleine Dwier	Syndicat canadien de la fonction publique
Pat Furman	Inspired By Wonder
Claudia Colocho	Particulier

Réunion du 16 avril 2021

Jim Pringle	Particulier
Rosemary Miguez	Particulier
Scott Forbes	Particulier
Rebecca LaRiviere	Childcare is Essential
Anna Levin	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu neuf exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 47 — *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants/The Early Learning and Child Care Act* :

Corinna Valdez	Particulier
Phyllis Doyle	Particulier
Janel Wotton	Particulier

Hannah Gifford	Particulier
Samantha Henry	Particulier
Larissa Childs	Particulier
Melinda Walden	Vice-présidente, RRC Early Childhood Centre Inc.
Keesy Rodewald	Child Care Parent Advisory Committee
Jana Currie	Directrice générale, Laura Secord Community Child Care Inc.

Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(N° 47) — *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants/The Early Learning and Child Care Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMITH (Lagimodière), le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{mes} MORLEY-LECOMTE et LATHLIN, M. ISLEIFSON, M^{me} FONTAINE et M. LAGIMODIERE font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} ADAMS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications apportées aux subventions versées aux prématernelles et à mettre fin au gel des subventions de fonctionnement accordées aux garderies tout en s'engageant à faire en sorte que les garderies publiques demeurent accessibles et abordables pour les familles manitobaines.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre un examen de l'usine de traitement de sable de Vivian ainsi que de la partie de cette exploitation qui se rapporte aux extractions minières de catégorie 3, conjugué à un examen effectué par la Commission de protection de l'environnement du Manitoba et permettant de tenir des audiences publiques et d'obtenir de l'aide financière pour les participants et à interrompre toutes les activités à la mine et à l'usine jusqu'à ce que l'examen de la Commission soit terminé et que le projet ait été évalué de manière exhaustive.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander immédiatement à Dynacare de garder ouverts tous les sites de phlébotomie (échantillons de sang) qui existaient avant l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à permettre à tous les Manitobains de faire effectuer leurs analyses de sang et d'urine lorsqu'ils consultent leur médecin de manière à faciliter l'accès local à de tels services.

M. MOSES — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications apportées aux subventions versées aux prématernelles et à mettre fin au gel des subventions de fonctionnement accordées aux garderies tout en s'engageant à faire en sorte que les garderies publiques demeurent accessibles et abordables pour les familles manitobaines.

M. SANDHU — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. WASYLIW — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen, à l'étape du rapport, des amendements apportés au projet de loi 67 — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M^{me} LAMOUREUX propose que le projet de loi 67 soit amendé, dans les sous-alinéas 67(2)a.1(i) et (ii) ainsi que l'alinéa a.2) figurant à l'alinéa 2(1)b), par substitution, à « ou un foyer de soins personnels », de « , un foyer de soins personnels ou un établissement d'hébergement collectif ».

Il s'élève un débat.

M^{me} LAMOUREUX et M^{me} la *ministre* STEFANSON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M^{me} LAMOUREUX propose que le projet de loi 67 soit amendé, dans le paragraphe 67(2.2) figurant au paragraphe 2(2), par substitution, à « ou un foyer de soins personnels », de « , un foyer de soins personnels ou un établissement d'hébergement collectif ».

Il s'élève un débat.

M^{me} LAMOUREUX et M^{me} la *ministre* STEFANSON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 67 — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

Lundi 19 avril 2021

M^{me} la *ministre* STEFANSON, U. ASAGWARA, MM. GUENTER, KINEW, GERRARD et LINDSEY ainsi que M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Janice FILMON, *lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 16 h 30 et prend place sur le trône.

Le président adjoint s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté un projet de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 67) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act* »

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction du projet de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure sanctionne le projet de loi en question. »

À 16 h 31, la lieutenant-gouverneure se retire.

La séance est levée à 16 h 37, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président adjoint,

Doyle Piwniuk